

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOURS
JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

2, Place Jean Jaurès
37 928 Tours cedex 9
Tél : 02.47.60.26.60

Tours, le

Madame, Monsieur

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-joint :

① Une requête relative à l'autorité parentale à remplir et à nous retourner en 3 exemplaires (un original et deux photocopies).

Pour cette procédure, l'assistance d'un avocat n'est pas obligatoire, mais possible si vous le souhaitez.

Si vous ne disposez pas d'un avocat, la liste des avocats inscrits au Barreau de Tours est disponible sur <http://www.barreaudetours.fr>

Nous vous invitons à consulter votre contrat d'assurance (habitation, bancaire, ...) dans le cas où vous disposeriez d'un service de protection juridique couvrant ce type d'affaire.

De plus, l'Ordre des Avocats du Barreau de Tours, vous propose une consultation gratuite (une seule par an), **le Lundi de 9h à 12h, le Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Vendredi de 9h à 12h** (fermé pendant les vacances de Noël, ponts et jours fériés ; au mois d'août, uniquement le lundi).

② Liste des pièces obligatoires au soutien de votre requête (en un seul exemplaire) :

- ◆ Copie intégrale de l'Acte de Naissance du bénéficiaire de délégation/partage, **datant de moins de 3 mois** (à demander à la Mairie du lieu de naissance de l'enfant)
- ◆ Copie intégrale de l'Acte de Naissance de ou des Enfants datant de moins de 3 mois (à demander à la Mairie du lieu de naissance de l'enfant)
- ◆ Photocopie du Livret de Famille
- ◆ Certificat d'enregistrement de votre P.A.C.S., s'il y a lieu
- ◆ Photocopie de vos justificatifs de charges et ressources (**3 derniers bulletins de salaires, 3 dernières quittances de loyer, dernier avis d'imposition, prêts, prestations C.A.F., indemnité Pôle Emploi, ...**), en cas de requête commune, **fournir les justificatifs pour chacune des parties.**

ATTENTION : votre affaire ne pourra être examinée par un Juge qu'une fois l'ensemble de ces formalités remplies et l'ensemble des pièces fournies.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Greffe du Juge aux Affaires Familiales

**REQUETE RELATIVE A L'AURORITE PARENTALE DEVANT
LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES
DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOURS**
(A déposer en trois exemplaires obligatoirement : un original et deux copies)

❖ TITULAIRE ACTUEL(LE) DE L'AUTORITE PARENTALE ❖

Situation vis-à-vis de l'autre partie :

- Marié(e) Concubinage
 Pacsé Autres (Préciser) :

❖ BENEFICIAIRE DE LA DELEGATION OU PARTAGE DE L'AUTORITE PARENTALE ❖

❖ IDENTITE DES ENFANTS ❖

Vos enfants sont-ils suivis par un Juge aux Enfants :

Non Oui Si oui, devant le Tribunal de Grande Instance de :

❖ VOTRE DEMANDE ❖

Demande de Délégation de l'Autorité Parentale

Demande de Partage de l'Autorité Parentale

❖ EXPOSE SOMMAIRE DES MOTIFS DE VOTRE DEMANDE ❖

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à :

Le :

Signature